

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Avril 2020

OBJET : Fonds d'assistance aux communes pour l'aménagement et la gestion agricoles : répartition de crédits.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Avril 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé, dans le cadre du Fonds d'assistance aux communes pour l'aménagement et la gestion agricoles, au titre de 2020 :

- d'attribuer la somme de 46 000 € au pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Arles sur un coût de 236 704 € pour l'animation de la charte agricole,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention avec le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Arles jointe au rapport.

La dépense totale de 46 000 € sera imputée sur le chapitre 65 du budget départemental.

A l'unanimité

M. LIMOUSIN ne prend pas part au vote

Votent pour :

Mme AMSELEM , Mme BARTHÉLÉMY , M. BÉNARIOUA , Mme BERNASCONI,
Mme BIAGGI, M. BORÉ, M. BOUVET, Mme BRUNET, Mme CALLET,
Mme CARADEC, Mme CARRÉGA, Mme CHABAUD, Mme DEVÉSA,
Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD, M. FRAU, M. GAZAY,
Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD, Mme GUARINO, M. GUÉRINI,
Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. JORDA, Mme JOULIA,
M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. MALLIÉ, M. MASSE, Mme MILON, Mme MIQUELLE,

M. MORAINÉ, Mme NARDUCCI, M. PAYAN, M. PERRIN, M. PONS, Mme PUJOL,
Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT, M. REY, M. ROYER-
PERREAUT, Mme RUBIROLA, Mme SAEZ, M. SANTELLI,
Mme SANTORU-JOLY, Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, Mme VASSAL,
M. VÉRANI, M. VIGOUROUX

ADOPTÉ
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées